

Le plan de développement des compétences dans ma collectivité

Opportunité d'une démarche de formation :

Pourquoi établir aujourd'hui un plan de développement des compétences?

Pourquoi cette démarche n'a-t-elle pas été entamée auparavant ?

Le projet politique de la collectivité est-il formalisé ?

Existe-t-il des projets spécifiques (équipement, etc.) ?

Y a-t-il des enjeux de rationalisation, d'optimisation (des services, des coûts) ?

Y a-t-il des enjeux sociaux (de cohésion sociale, de promotion des agents) ?

Y a-t-il de grandes évolutions qui vont impacter prochainement la collectivité ?
(changements de l'environnement institutionnel, réglementations).

Y a-t-il des évolutions métiers facilement identifiables?

Moyens pour établir le plan

L'élaboration du plan est-elle une priorité pour le DGS, le secrétaire de mairie, les élus ?

L'encadrement joue-t-il un rôle dans la formation (autorisation d'absence, définition des besoins de formation du service, recensement des demandes des agents, etc.) ?

La formation fait-elle partie d'une négociation avec les partenaires sociaux (le CDG) ?

Y a-t-il une personne ou un service chargé de la formation ?

Comment les besoins de formationsont-ils recueillis et analysés ?

Existe-t-il un système d'information permettant de capitaliser et de traiter les besoins ?

Existe-t-il un budget spécifique de formation ?

Les agents sont-ils demandeurs de formation ?

Existe t-il une démarche GPEC engagée dans la collectivité?

